

LES AVEUGLES DE FRANCE EN CHIFFRES

Le réseau

51 associations membres

10 000 adhérents et bénéficiaires

Plus de 500 salariés au service des usagers aveugles et amblyopes



Accompagnement
Enfants / Jeunes

2 SAFEP
2 SAAAS
1 Centre de ressource
déficiance visuelle
1 IDV
4 SESSAD



Accompagnement
Adultes

2 SSR
7 SAVS
1 SAMSAH
1 FAS
1 FAO
1 SAPPA



Formation
Adultes

1 Centre de formation
1 CRP



Travail

2 EA
1 ESAT
3 CDTD



Personnes
âgées



Hébergement

2 FAM
1 foyer d'hébergement
2 foyers de vie
1 foyer pour travailleurs handicapés
6 EHPAD

DÉCLINAISON DES SIGLES

dans l'ordre d'apparition

SAFEP (Service d'Accompagnement Familial et d'Éducation Précoce), **SAAAS** (Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à l'Intégration Scolaire), **IDV** (Institut d'Éducation pour Déficients Visuels), **SESSAD** (Service d'Éducation Spécialisée et de Soins à Domicile), **SSR** (Soin de Suite et de Réadaptation), **SAVS** (Services d'accompagnement à la Vie Sociale), **SAMSAH** (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés), **FAS** (Foyer d'Accueil Spécialisé), **FAO** (foyer d'accueil occupationnel), **SAPPA** (Service d'Accompagnement Pour Personnes Aveugles et gravement malvoyantes), **CRP** (Centre de Rééducation Professionnelle), **EA** (Entreprise Adaptée), **ESAT** (Établissement et Service d'Aide par le Travail), **CTDT** (Centre de Distribution et de Travail à Domicile), **FAM** (Foyer d'Accueil Médicalisé), **EHPAD** (Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes).

RETOUR SUR L'ANNÉE 2020

2020 restera longtemps gravé dans nos mémoires. Brutalement, la pandémie a paralysé notre pays et bien d'autres. Le 17 mars 2020, tout s'est arrêté, beaucoup d'entreprises, commerces, associations ont dû fermer leurs portes.

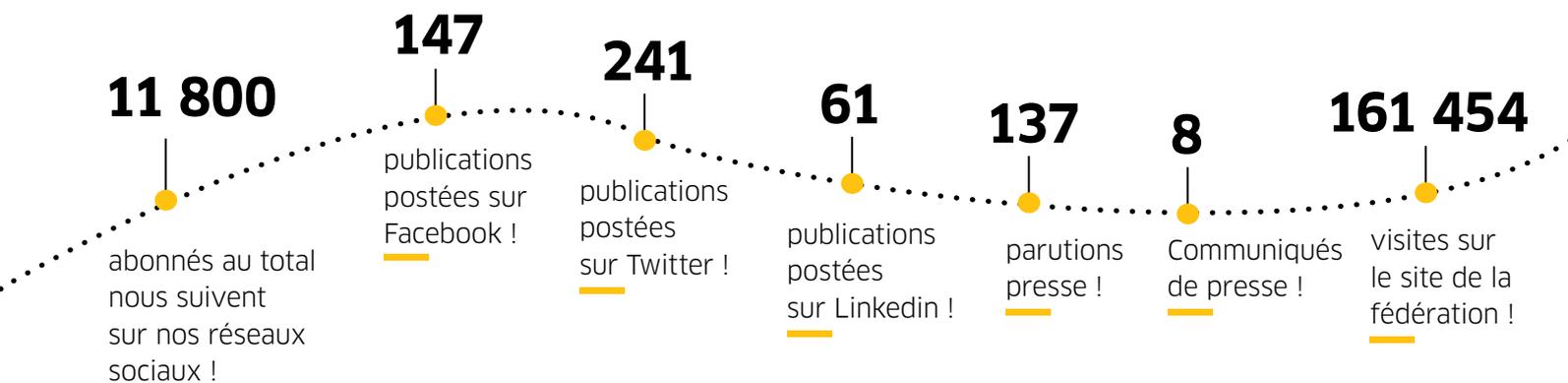
Et que sont devenues les personnes aveugles et amblyopes ? L'isolement inerrant à la déficience visuelle fut encore accru. Les aides à domicile ont été stoppées, les bénévoles n'ont pas osé, le risque de contagion était bien trop important. Les Aveugles de France et son réseau associatif se sont mobilisés pour maintenir des liens par de l'écoute téléphonique et en publiant de l'information pour les personnes aveugles ou mal voyantes et aussi pour le grand public sur comment appliquer les gestes barrières lorsqu'on y voit mal ou pas du tout !

Vous, nos généreux donateurs, malgré vos difficultés durant cette période, vous ne nous avez pas oubliés ! La Fédération des Aveugles et Amblyopes de France et les membres de ses 51 associations vous remercient très chaleureusement de votre fidélité !

Grâce à vous, l'ensemble des services ont été maintenus aussi bien auprès des scolaires, des adultes dans leur recherche d'emploi ou de formation professionnelle que le soutien de nos aînés en EHPAD. En outre, la Recherche médicale reste un de nos axes prioritaires ; tout comme le respect des droits fondamentaux tels que l'accès au savoir et à la connaissance, à la culture et à l'emploi dans le respect de chacun dans sa diversité, afin de permettre à toutes les personnes aveugles et amblyopes de trouver leur place dans notre société. Notre devise la citoyenneté, ça nous regarde doit être une évidence !

Anne RENOUD,

Présidente de la **Fédération des Aveugles et Amblyopes de France**



Parce que chacun a droit d'avoir toutes les chances de bâtir son avenir, la **Fédération des Aveugles de France se bat** pour que, dès son plus jeune âge, un **enfant aveugle** puisse apprendre à se déplacer, à **grandir avec son handicap**, puis soit **accompagné dans sa scolarité avec un soutien spécifique**.
Réussir son avenir, c'est aussi avoir accès au savoir.

PRODUCTION DE LIVRES ADAPTÉS

En raison de la crise sanitaire et économique, **Benjamins Médias**, par le soutien de la Fédération a **édité 4 nouveaux livres CD MP3 disponibles en braille et gros caractères au lieu de 5 initialement**.

L'édition d'un nouveau titre dure entre 4 et 7 mois : 2 à 3 mois de conception puis 2 à 4 mois de production.

Chaque exemplaire nécessite 3 à 5 heures de main d'œuvre. Des petites mains de fées s'y attellent. Outre l'impression en noir et en braille, les autres étapes de la fabrication ne peuvent être industrialisées sur une quantité aussi petite. **Plus de 800 enfants déficients visuels bénéficient de la collection réalisée** ainsi que les professionnels.

TÉMOIGNAGE D'UNE LECTRICE, SOEUR D'UN FRÈRE AVEUGLE :

« J'utilise beaucoup vos albums pour mon frère aveugle. Ce sont vraiment des rayons de soleil pour lui ! Il adore écouter les voix d'enfants, les musiques et les histoires bien sûr.

J'ai commencé par Pompons. Pour qu'il entre davantage dans l'album, je lui ai fait une petite tablette et découpé les formes du livre. Ça le poussait à toucher car c'est son principal problème. Je voulais vous faire partager cette expérience.

Le second album a été Clic Clac avec la chanson qu'il aime écoutée, c'est son préféré et Grand Comment. Pour ce dernier, j'ai réalisé aussi un grand panneau.

Merci de votre travail pour les enfants privés de la vue. »



INITIATION AU BRAILLE

Afin de favoriser l'apprentissage du Braille chez les plus jeunes et de favoriser les animations et sensibilisations, **la Fédération a financé un guide clé en main réalisé par les créateurs de la célèbre École Magie d'Elentil, Mes Mains en Or.** Avec cet outil, cela permet de mener des ateliers de sensibilisation tout public ! En complément des livres Benjamins Media, « *La grande histoire du petit caillou* » est venue enrichir l'offre de livres adaptés.

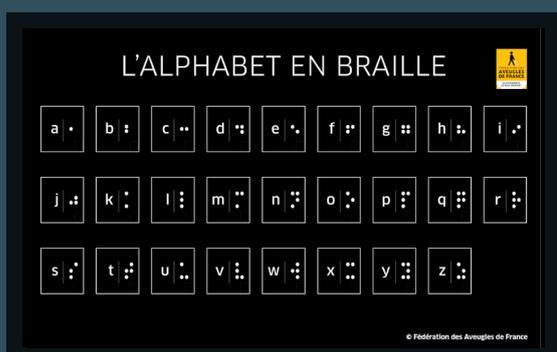


LE DÉCONFINEMENT ET LES GESTES BARRIÈRES

Face au manque d'informations accessibles au début de la crise de la Covid-19, **la Fédération des Aveugles de France s'est associée à la filière de santé maladies rares sensorielles SensGene pour réaliser une mini-série de vidéos audio-décrites sur les gestes barrières et les facteurs de vulnérabilité** face à cette maladie.

La Fédération a **réalisé en suppléments des fiches détaillées dès la fin du confinement pour sensibiliser aux gestes barrières** tels que :

- Porter un masque
- Se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir à usage unique en cas de toux ou d'éternuement.
- Se saluer mais sans se serrer la main.
- Un lavage régulier des mains
- La distanciation sociale : Guider une personne déficiente visuelle,
- Le port de gants.



ZOOM SUR

LE BRAILLE

Le système repose sur six points dont les combinaisons débouchent sur la réalisation de 63 signes.

ACCESSIBILITÉ DU DÉPLACEMENT

L'année 2020 fut riche en négociations et en avancées pour la sécurisation des déplacements des personnes déficientes visuelles : **réouverture de la normalisation des bandes d'éveil de vigilance, réouverture de la norme des bandes de guidage pour y intégrer les « bandes d'interception », travail sur la définition juridique du trottoir et grande vigilance autour de la suppression des feux sonores.**

UTILISATION DES IMAGES EN RELIEF

Deux actions de sensibilisation aux images en relief ont pu être organisées malgré les contraintes liées aux différents confinements.

UN CERTIFICAT UNIQUE POUR RÉPONDRE À UNE DEMANDE SANS CESSER DE CROISSANTE

Les deux problématiques, celle du déplacement et celle de la vie quotidienne, étaient traitées dans le cadre de deux formations différentes ouvrant droit à deux types de certifications.

Partant de l'idée que la problématique de base était identique, une large concertation qui a pris près de 6 ans et a permis d'**aboutir à un certificat unique en septembre 2020 : Instructeur pour l'autonomie des personnes déficientes visuelles.**

La Fédération, seul organisme à ce jour en capacité de dispenser ce type de formation a accueilli en **décembre 2020, la première promotion de stagiaires, composées de 17 candidats.**



GAGNER EN AUTONOMIE

Chaque année, la **Fédération forme des professionnels essentiels pour que les personnes atteintes de cécité puissent gagner en autonomie** dans leur vie quotidienne.

En 2020, **le service formation a dû faire face aux conséquences de la pandémie** et s'organiser dans l'urgence pour développer des actions de formation en distanciel. Ainsi, les **11 candidats en instructeurs de locomotion et les 9 candidats en Instructeurs en Autonomie dans la Vie Journalière ont pu être certifié : 8 candidats Instructeur en Autonomie dans la Vie Journalière** ayant suivi leur parcours en 2019 ont été certifié en Janvier 2020. Cela représente **28 personnes accueillies et 7645 heures stagiaires.**

La formation des **19 futurs éducateurs de chiens guides** et des moniteurs éducateurs s'est maintenue dans les délais initiaux avec un volume de 8337 Heures.

CRÉATION DE VIDÉOS/WEBINAIRES

Pour s'adapter au contexte et répondre aux besoins de sensibilisation des acteurs de l'emploi, la **Fédération a engagé un travail de création d'outils de sensibilisation sur l'accessibilité numérique** totalement en ligne qui se décompose en **6 vidéos en motion design qui présentent 6 exemples d'inaccessibilité numérique** pour les contextualiser et mettre en évidence des solutions possibles. Les différentes situations abordées sont :

- Le **paiement**
- Le **pilotage d'un matériel**
- L'**accès à l'information délivrée sous forme écrite**
- L'**accès à l'information délivrée sous forme d'images ou de couleurs**
- L'**audiodescription**
- Les **services numériques**

JETDV 2020

Pour s'adapter au contexte sanitaire, les **Journées d'études technologies et déficiences visuelles - JETDV**, se sont déroulées entièrement à distance le **7 et 8 décembre 2020 réunissant plus de 130 personnes**.

La participation était totalement gratuite avec une diffusion via ZOOM et sur la chaîne YouTube de la Fédération des Aveugles de France. L'ensemble des **conférences ont été sous-titrées et disponibles sur la chaîne YouTube de la Fédération des Aveugles de France**.



« ESSAYER POUR VOIR »

En janvier 2020, la **Fédération des Aveugles de France a lancé une campagne virale d'interpellation**, proposant à des personnalités françaises d'« **Essayer pour voir** ».

En mettant un bandeau sur les yeux, elles étaient **invitées à se mettre en situation de cécité dans leurs activités quotidiennes**, pour **se rendre compte** des nombreuses **inadaptations rencontrées** par les personnes en situation de handicap visuel en France. Suite à la pandémie, cette campagne a marqué un arrêt lors du confinement.



VAINCRE LA CÉCITÉ

La **Recherche en ophtalmologie avance à pas de géants** et permet aujourd'hui à des personnes aveugles et malvoyantes de revoir la lumière. L'espoir de recouvrer la vue un jour est toujours plus fort et **la Fédération se doit de continuer à participer à ces avancées décisives dans la vie de milliers de personnes.**

Depuis de nombreuses années, **la Fédération subventionne des projets de recherche dans l'un des plus grands centres de recherche, l'Institut de la Vision.** En 2007, la Fédération des Aveugles de France est partie prenante de la **création de la Fondation « VOIR ET ENTENDRE »**, à l'Institut de la Vision, première fondation dédiée exclusivement aux handicaps sensoriels.

ZOOM SUR



Environ
1 000 000
d'individus concernés
en France

LA RÉTINOPATHIE DIABÉTIQUE

En France, la rétinopathie diabétique est la première cause de cécité avant 65 ans.

« Nous nous sommes lancés ce défi de taille dans le but de combattre les préjugés. Oui, même atteints de déficience visuelle, nous sommes capables de participer à une course en voilier au grand large », soulignent les membres de l'équipage.



UN DÉFI HORS DU COMMUN

Soutenu par la Fédération des Aveugles de France, l'équipage composé de : Joël (skipper malvoyant), Olivier (navigateur aveugle), Pierre (navigateur malvoyant), François Xavier Adloff et Marwane Latreche (étudiants à l'Ecole Nationale Supérieure Maritime de Marseille), **ont réalisé en 2020, un record à la voile en Méditerranée en participant à la traversée Marseille-Carthage en 85 heures et 47 minutes.**

REPRÉSENTATIONS NATIONALES

La Fédération des Aveugles de France est présente dans différentes instances :

- Conseil de la **CNSA**,
- Groupe de travail **SERAFIN-PH**, avec l'association d'usagers déficients visuels du réseau, à un groupe de travail sur les aides techniques,
- Comité de **Concertation de la Haute Autorité de Santé**,
- **CNCPH** dans différentes commissions : Emploi et Europe, Accessibilité et Conception universelle, Numérique,
- **l'AGEFIPH**,
- Comité National du **FIPHFP**,
- **Comité national de suivi de l'expérimentation sur les entreprises adaptées**
- Conseil d'Administration du **CCAH**.



LA FÉDÉRATION DES AVEUGLES ET AMBLYOPES DE FRANCE OBTIENT POUR LA DEUXIÈME FOIS LE LABEL IDEAS

Le **label IDEAS** atteste de la qualité des **pratiques en matière de gouvernance, finances et d'évaluation**.

Ce label indépendant est décerné aux associations et fondations qui répondent aux exigences du guide IDEAS des bonnes pratiques.

« Grande satisfaction pour la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France qui s'est vue renouveler le label IDEAS attestant de la rigueur de sa gestion. Un grand merci au Comité IDEAS pour ce gage de qualité à nouveau accordé à notre Fédération et **un grand merci à nos donateurs qui savent ainsi que leur soutien va vers un organisme digne de leur confiance.** »

Vincent MICHEL,

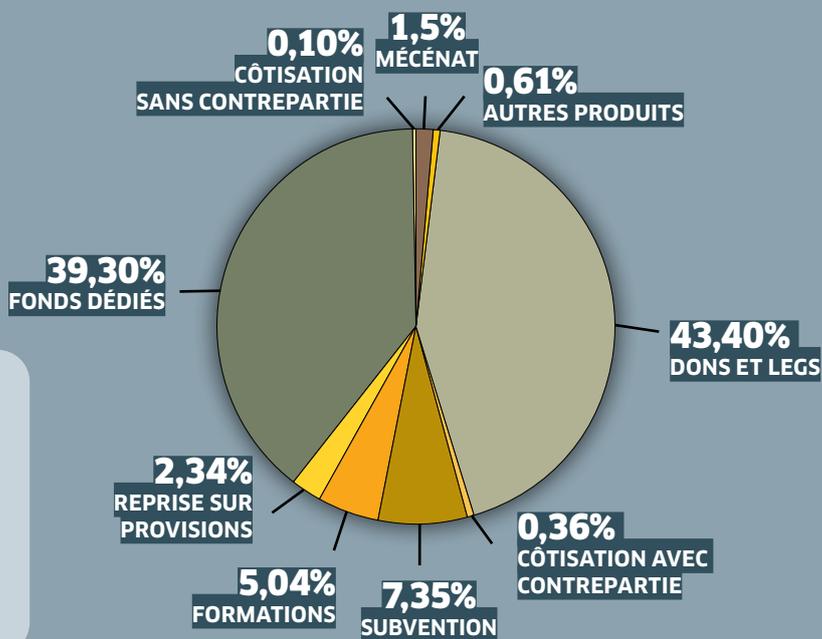
Président d'honneur de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France

MUSÉE LOUIS BRAILLE

La **gestion du Musée Louis Braille est confiée à la Fédération par l'Union Mondiale des Aveugles**. Situé à Coupvray, village natal de ce génial inventeur, le musée, est la « propriété morale » des personnes aveugles du monde entier puisqu'il est un vecteur de mémoire en faisant connaître au grand public qui était Louis BRAILLE. La **Fédération reste un soutien indispensable pour le musée en apportant une aide financière sans laquelle il ne pourrait pas fonctionner** et d'autre part, en assurant également tout **le travail administratif et comptable**.

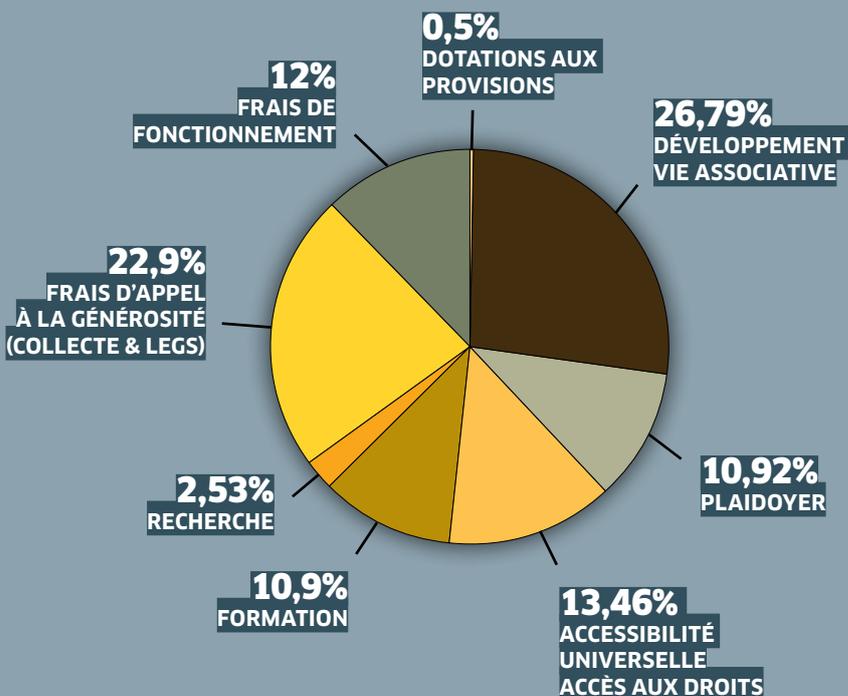
LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2020

RESSOURCES



Les **ressources collectées en 2020** permettent de **financer de nombreux projets dans tous les domaines** à destination des personnes aveugles et malvoyantes afin de garantir une pleine citoyenneté.

EMPLOIS



Les missions sociales sont :

- Le **développement de la vie associative**
- **L'information** du public, le lobbying, le plaidoyer
- **L'accessibilité universelle** et **l'accès aux droits**
- Le **développement de la formation**
- Le **développement de la Recherche**

Les aides financières versées aux associations membres de la Fédération s'élèvent à **2 563 559 €**.

Toutes les aides sont **décidées par le conseil d'administration sur la base d'un dossier établi par l'association demandeuse**. La Fédération suit la réalisation du projet et ne verse l'aide qu'en fonction de la réalisation effective du projet.



Au 31 décembre 2020, la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France rassemble **51 associations en métropole et Outre-Mer.**



FÉDÉRATION DES AVEUGLES ET AMBLYOPES DE FRANCE

6, RUE GAGER-GABILLOT - 75015 PARIS

TÉL : 01 44 42 91 91

WWW.AVEUGLESDEFRANCE.ORG

